

est certainement discutable qu'il faille pour cela intervenir en ce moment.

**M. McGrath:** Le ministre peut-il nous dire s'il a offert les services de médiateurs aux deux parties ou s'il est prêt à déléguer quelqu'un, peut-être le député de Verdun ou même celui de Saint-Jean-Est, pour le représenter?

\* \* \*

### LA SANTÉ

#### LA PÉNURIE DE MÉDECINS DANS LES RÉGIONS DÉFAVORISÉES—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi):** Monsieur l'Orateur, on peut juger de l'urgence de la question que j'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social en voyant la pétition renfermant plus de 5,000 noms que je viens de recevoir à mon bureau au sujet des comtés de tout le Canada, comme celui de Brome, qui n'ont pas les services d'un médecin de famille qualifié. La question que je pose au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est toute simple. Est-il instruit de ce que, dans nos régions à faible revenu, il est maintenant plus facile de s'assurer les services de chirurgiens vétérinaires pour soigner les animaux que ceux de médecins pour soigner les êtres humains? Quelle mesure le ministre entend-il prendre à ce sujet?

● (1500)

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Ainsi posée, le député l'admettra, la question est irrecevable.

**M. Grafftey:** Monsieur l'Orateur, puis-je alors demander au ministre quelle mesure il entend prendre de concert avec les provinces afin de s'assurer que, dans les régions à faible revenu, il y ait davantage de médecins de famille, de cliniques et d'aide médicale, corrigeant ainsi une situation chronique et grave.

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le président, il s'agit d'une question qui fait l'objet de discussions avec les provinces à chaque réunion où les ministres de la Santé se rencontrent.

[Traduction]

**M. Grafftey:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné l'extrême urgence de la situation, bien des gens étant privés à l'heure actuelle de services dont ils auraient besoin...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. C'est un argument.

**M. Grafftey:** En toute déférence, monsieur l'Orateur, je dirai qu'il n'en est rien; c'est la vérité.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence donne la parole au chef de l'opposition.

### Questions orales

#### LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

##### L'ÉTABLISSEMENT DU SIÈGE SOCIAL

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je désirerais poser une question au très honorable premier ministre au sujet du siège social de la Corporation de développement du Canada, à propos duquel il semble y avoir des divergences d'opinion au sein même de la Corporation. Le premier ministre peut-il assurer la Chambre que le siège social de la Corporation sera bel et bien établi à Vancouver, pour ce qui concerne à la fois la détermination de la politique et les opérations; en d'autres termes, le siège social de la Corporation de développement du Canada sera-t-il établi à Vancouver, comme le premier ministre en a assuré la Chambre?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, les assurances que j'ai données à la Chambre sont bien connues des administrateurs de la Corporation de développement du Canada et, pour plus de certitude, nous avons communiqué à nouveau aux représentants du gouvernement au conseil d'administration de la Corporation quelles étaient nos directives lorsque j'ai annoncé à la Chambre la façon dont la Corporation serait établie.

\* \* \*

#### LE CANADIEN NATIONAL

##### L'OPPORTUNITÉ D'UN RENFLOUEMENT DE LA SOCIÉTÉ—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances en me reportant à la réponse franche qu'il m'a donnée vendredi dernier au sujet du renfouement du Canadien National. Il m'avait alors répondu qu'à son avis le pays avait intérêt à long terme à fournir de nouveaux capitaux au CN et à Air Canada. Étudie-t-il la question de concert avec ses fonctionnaires? A-t-il des propositions à faire au gouvernement? Si oui, les présentera-t-il au Parlement plus tard cette année?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Si, monsieur l'Orateur, nous en faisons une étude poussée en collaboration avec le ministère des Transports. Cependant, je préfère pour l'instant m'assurer si nous pouvons faire adopter le présent bill des finances et éclaircir la situation.

**M. Benjamin:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme nous avons déjà informé le leader du gouvernement à la Chambre que le bill pourrait franchir l'étape de la deuxième lecture en un jour, s'il le mettait en délibération, le ministre des Finances pourrait-il nous dire s'il songe à demander au leader du gouvernement de renvoyer à l'automne cette question de financement du CN au comité permanent des transports et des communications?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, le leader à la Chambre se rend compte, j'en suis sûr, de l'importance du bill mais je n'aimerais pas ajouter aux problèmes qui le pressent en ce moment.